

contre l'Afrique du Sud, M. Mulroney a réaffirmé l'importance d'en arriver à un règlement négocié du conflit racial, mais il a dit reconnaître la validité des raisons qui poussent les opposants au régime à faire usage de la violence. Pendant qu'il était en Afrique, M. Mulroney s'est engagé à imposer d'autres sanctions contre Prétoria et à essayer de persuader le président Reagan, la première ministre Margaret Thatcher et d'autres dirigeants de l'Ouest de prendre des mesures économiques draconiennes contre l'Afrique du Sud. Il a aussi exprimé le désir de s'entretenir avec le président de l'ANC, M. Oliver Tambo.

Un mois plus tard, M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, affirmait lors d'un voyage en Asie qu'Ottawa pourrait effectivement rompre ses relations diplomatiques avec le gouvernement sud-africain s'il persistait dans sa politique d'*apartheid*.<sup>3</sup> M. Clark n'a pas écarté la possibilité d'assujettir l'Afrique du Sud à de nouvelles sanctions économiques au moment du Sommet du Commonwealth qui doit se tenir en octobre à Vancouver.

Dans un discours prononcé le 28 février 1987 à Montréal devant le Conseil canadien pour la coopération internationale, M. Clark s'est félicité de "la cristallisation de l'opinion mondiale" face au problème de l'*apartheid* en Afrique du Sud. Au sujet des sanctions, il a affirmé que :

S'il s'est manifesté un certain progrès récemment, c'est en partie parce que des sanctions ont été imposées. Il reste donc à déterminer quelles nouvelles sanctions seront efficaces, à quel rythme les imposer et de quelles mesures les accompagner.

M. Clark a ajouté :

(...) la communauté internationale veut amener l'Afrique du Sud à la raison; elle ne cherche pas à la rabaisser. Nous voulons changer un système social fondamentalement mauvais et non paralyser une économie solide. Le Canada n'hésiterait pas à multiplier ses échanges commerciaux avec une Afrique du Sud affranchie de l'*apartheid*.<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Citizen, 5 février 1987.

<sup>4</sup> MAE, Discours, 87/11, 28 février 1987.